



République Française
Département du Gard
Mairie de Dions - 30190
Tél. : 04 30 06 52 90
Courriel : accueil@dions.fr
Site : www.dions.fr

Compte-rendu de la séance du conseil municipal du 17 janvier 2020

Le 17 janvier de l'an 2020 à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Dions s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la présence de Mr le Maire Jean Verdalle dans le lieu habituel des séances.

Etaient présents : Jean Verdalle, Nicole Raymond , Julien Aubonnet, Patrick Chabert, Charles Desanlis, Marceau Fricon , Marc Gibert, Mickaël Micucci, Sébastien Rouquette, Jacky Serody.

Absents : Jérôme Boucoiran, Bernard Bourdon, André Vincent, Joffrey Vedrines.

Secrétaire de séance : Nicole Raymond.

Approbation du conseil du 29 novembre 2019. UNANIMITE

DELIBERATION 001/2020 : RECRUTEMENT D'UN VACATAIRE

M. le Maire a expliqué la réorganisation du temps de travail des personnels et la suppression d'un poste de titulaire compte tenu de besoins. Il convient cependant d'assurer 300h en vacations sur la base d'un taux horaire brut de 12 euros . UNANIMITE

DELIBERATION 002/2020 : MISE A DISPOSITION DE SALLES AUX CANDIDATS AUX ELECTIONS MUNICIPALES :

M. le Maire propose la mise à disposition gratuite de la salle du conseil à tout candidat qui en fait la demande et pendant toute la durée de la campagne électorale, dans la limite de 4 réunions par candidat. UNANIMITE.

DELIBERATION 003/2020 : CONVENTION AVEC L'EPPC PONT DU GARD.

L'EPPC Pont du Gard accorde l'accès libre et gratuit au site du Pont du Gard aux habitants de la commune de Dions. La commune de Dions s'engage à assurer la publicité des activités de l'EPCC Pont du Gard. UNANIMITE

DELIBERATION 004/2020 CONVENTION AVEC NÎMES METROPOLE TRADITIONS REGIONALES :

Mr le Maire propose de retenir le principe d'un spectacle équestre et de signer la convention de partenariat pour l'organisation, la programmation et la mise en œuvre des traditions régionales pour l'année 2020 avec Nîmes Métropole.. UNANIMITE

DELIBERATION 005/2020 - VENTE D'UN TERRAIN PRIVE COMMUNAL

Suite à leur expropriation M. et Mme Silbermann souhaitent construire sur la parcelle AH 365 dont ils sont propriétaire. Ils demandent d'acquérir la parcelle AH498 au prix fixé par les domaines et s'engagent à prendre les frais à leur charge (raccordements, géomètre et acte notarié) : POUR 9, CONTRE 1.

DELIBERATION 006/2020 : AUTORISATION D'ECHANGE DE TERRAIN ENTRE LA COMMUNE ET LES CONSORTS SAINT-HAONT-JULIE ET AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE SIGNER TOUT ACTE RELATIF A CET ECHANGE

Suite à la déclaration d'utilité publique un protocole d'accord entre le la mairie et les consorts Saint-Haont-Julié a été signé en vue d'un échange de parcelles équivalent à 193m2. Il demandé aux conseillers d'approuver cet échange et d'autoriser Le Maire à signer tous les actes relatifs à cette opération. UNANIMITE.

DELIBERATION 07/2020 ATTRIBUTION MARCHE POUR LA RENOVATION DU FOYER ET DE LA BIBLIOTHEQUE : LOT MENUISERIE :

De nouvelles consultations ont été menées par l'architecte. Il est proposé de retenir les offres, pour la menuiserie extérieure SA Fernandez-Uzès- pour 7150 euros et pour la verrière Dimnet-Avignon-30000HT. UNANIMITE.

QUESTIONS DIVERSES :

- 1) Le point sur les travaux foyer bibliothèque : Réunion de chantier lundi 20 janvier à 15h
- 2) Demande de subvention au titre des amendes de police : projet à envoyer avant le 28 février.
- 3) Les vendredis de l'agglo 2020 : le programme est disponible en mairie. 11 septembre à Dions : théâtre de rue
- 4) Motion de protestation sur l'augmentation de la contribution communale au SDIS.
- 5) Un administré demande de sécuriser le bas de la rue du puits neuf. A prendre en compte dans l'étude « amendes de police ». Il souhaite poser une autre question en mentionnant « la vente du terrain » rue du Puit Neuf. Le maire met fin à la séance du Conseil à 22h45.

le maire
Jean Verdalle